

DECLARATION DES PERFORMANCES N° A115-F



1) Code d'identification : DISPOSITIF ANTIPANIQUE SLASH

2) Numéro d'identification : 4204302.013 KIT SLASH A portes PROGET

4204302.016 KIT SLASH AR portes PROGET

3) Utilisation du produit : Barre antipanique pour issues de secours

indiquée pour vantail passif des portes à deux vantaux, de dimensions jusqu'à 1350x2880mm/ vantail, de masse jusqu'à 300kg/vantail, monté sur charnières ou pivots, avec résistance au feu jusqu'à El₂120 - REI120 et étanchéité à la fumée. Version AR pour largeur vantail 350÷500mm.

Saillie de la barre 75mm.

4) Producteur: NINZ S.p.A. - corso Trento 2/A

I-38061 ALA (TN) www.ninz.it

tel. +39 0464 678300 - fax +39 0464 679025

5) Mandataire : -

6) Syst. contrôle perform. : système 1

7) Norme harmonisée: EN 1125:2008

8) Organisme notifié : ICIM S.p.A. N.B. n°. 0425 a délivré le certifié de

conformité du contrôle de production en fabrique

n° 1308-CPD-2007.

9) Performances déclarées :

Caractéristiques essentiellesPerformance-degréEN 1125Catégorie d'utilisation3 - très fréquente7.1Endurance7 - 200.000 cycles7.2Masse de la porte7 - au-delà de 200kg7.3

Usage sur porte coupe-feu/pare-fumée B - indiqué 7.4 Sécurité pour les personnes 1 - issues de secours 7.5 Résistance à la corrosion 3 - 96 h (résist. élevée) 7.6 2 - 1000N 7.7 Sûreté pour les biens Projection d'élément de manœuvre 2 - jusqu'à 100mm 7.8 Type de manœuvre B - barre à contact 7.9

Type de manœuvre B - barre à contact 7.9
Champ d'application de la porte A - 1 ou 2 vantaux 7.10
Substances dangereuses conforme ZA

10) Les barres antipanique dont aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9. Cette déclaration de performances est délivrée sous la seule responsabilité du producteur dont au point 4.

Signé pour le producteur et en son nom par :

Will Worl

Ninz Karl

représentant légal NINZ S.p.A.

MANUEL D'INSTALLATION, D'USAGE ET D'ENTRETIEN

A115-F

5001212/4 - 09/14

Paragraphe

SYMBOLES UTILISES

AVERTISSEMENT



Signale un danger pour les personnes et le matériel. Le manque de respect des avertissements signalés par ce symbole peut avoir des conséquences graves, telles que accidents et dommages au matériel.

ATTENTION

Signale un danger d'endommagement du matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir comme conséquence des dommages occasionnés au matériel.



REMARQUE

Avertissements de caractère technique particulièrement important.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Barre antipanique pour vantail passif des portes à deux vantaux installées en issues de secours et actionnée par le biais d'une barre à contact. Composé de commandes en acier galvanisé, de carters en plastique noir, barre de manœuvre en aluminium, plus serrure antipanique pour vantail passif, tringles verticales, dispositif en partie haute, gâche pour dispositif et gâche de sol.

FONCTIONNEMENT

La barre antipanique SLASH A ou AR est toujours associée à une deuxième SLASH installée sur le vantail actif (de service) et par conséquent ne prévoit pas de commandes d'ouverture à l'extérieur.

Côté poussant, l'ouverture est toujours possible en agissant sur la barre horizontale qui interagit sur les tringleries haute et basse et pousse en même temps en arrière le pêne de la serrure du vantail actif, libérant de ce fait l'ouverture des deux vantaux.

AVERTISSEMENTS

La barre antipanique SLASH actionnée par le biais d'une barre horizontale est destinée à être utilisée sur portes installées sur issues de secours où des situations de panique sont susceptibles de se produire.

Les caractéristiques de sécurité de ce produit à l'égard des personnes sont fondamentales pour sa conformité à la norme EN 1125. Aucune transformation n'est permise, à l'exception de celles qui sont décrites dans les présentes instructions.

Quand la porte PROGET n'est pas préparée pour l'installation de la barre antipanique ou bien qu'une barre anti-panique déjà appliquée doit être remplacée à la suite d'une rupture ou d'une absence de certification CE, tous les composants concernés doivent être remplacés en suivant les présents instructions et les schémas dessinés.

RECOMMANDATIONS

Pour que la barre anti-panique puisse garantir un degré élevé de sécurité pour les personnes et un niveau de sécurité approprié pour les choses, elle ne doit être posée que sur des portes et des dormants qui sont dans de bonnes conditions. En conséquence, la porte doit être contrôlée, afin de s'assurer qu'elle est montée de manière correcte et qu'elle ne bute contre aucun obstacle au cours de son déplacement.

Il faut faire particulièrement attention à ce qu'un joint de fond de feuillure éventuel n'entrave pas le bon fonctionnement de la barre antipanique.



Il est indispensable de contrôler que chaque vantail s'ouvre quand la barre anti-panique correspondante est actionnée et que les vantaux s'ouvrent sans difficulté même lorsque l'on actionne les deux barres simultanément.

Pendant l'installation, il est indispensable de suivre scrupuleusement les instructions de pose qui figurent dans le présent document. Une fois le travail terminé, l'installateur doit remettre ledit document au responsable du site.

La barre doit être installée de manière à garantir la longueur utile maximum.

Pour le blocage de la porte en position de fermeture, on doit obligatoirement monter les dispositifs préconisés et en aucun cas différents de ceux qui figurent dans le présent document. Cela n'empêche pas l'installation de dispositifs de fermeture automatique.

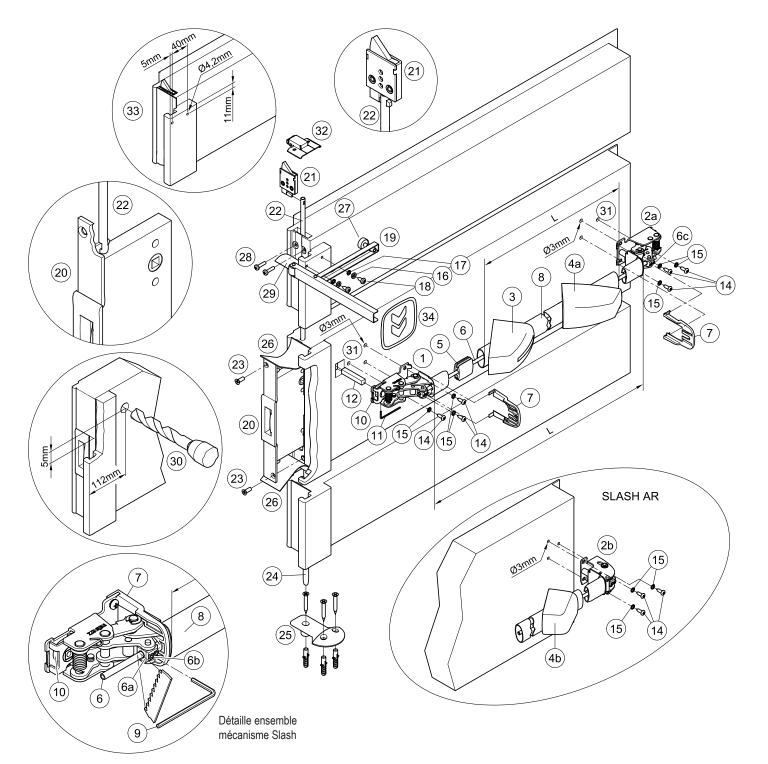
La barre anti-panique SLASH est conçue pour l'installation sur des portes métalliques avec structure interne en nid d'abeille.

Au cas où, pour amener la porte en position de fermeture, il faudrait utiliser un ferme-porte, il faut faire attention de ne pas entraver l'utilisation liée au pas des enfants, personnes âgées et les porteurs de handicap.

Sur la partie interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre d'actionnement, doit être placé un pictogramme (flèche).

Tous les composants fournis et décrits doivent être placés et montés conformément au présent document.

1/4 A115-F



CONTENU DE L'EMBALLAGE KIT BARRE ANTIPANIQUE SLASH A ou AR

position	qté	description	position	qté	description
1, 2a ou 2b	01	Groupe mécanisme Slash ou Slash AR	16	02	Rondelle
3, 4a ou 4b	01	Emballage carter Slash ou Slash AR	17	02	Rondelle dentée
5	01	Glissière pour tube de connexion	18	02	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø5,5x13mm
6	01	Tube de connexion interne	19, 27	01	Bras accompagnateur
7	02	Protection	20	01	Serrure antipanique pour vantail semi-fixe
8	01	Barre de manœuvre en aluminium anodisé	21, 28	01	Dispositif de type pêne en partie haute + vis
9	01	Clé hexagonale S3	25	01	Gâche de sol Proget + 3 vis et chevilles
11	01	Clé hexagonale S2	34	01	Pictogramme autocollant (flèche verte)
12	01	Tige carré 9x9x52mm	-	01	Gabarit de perçage A034
14	06	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø4,8x16mm	-	01	Notice de pose Kit barre antipanique Slash A ou AR
15	06	Rondelle dentée M5			Proget



Il est rappelé que l'installateur est tenu de rédiger, de signer et de remettre au titulaire du site une déclaration d'installation correcte, en faisant explicitement référence aux indications qui sont fournies par le producteur du dispositif pour sortie d'urgence et lui remettre une copie de la notice de pose.

N.B. avant de monter la barre anti-panique, le vantail doit être adapté en suivant les instructions.

OUTILS À UTILISER

Tournevis cruciforme de grandeur moyenne ou visseuse électrique, perceuse électrique et foret acier Ø3, Ø4,2 et Ø20mm, scie fine et pour aluminium.

2/4 A115-F

IMPORTANT

- Le montage doit être réalisé par un personnel qualifié, qui doit suivre et respecter toutes les indications suivantes.
- Pour une installation correcte il est nécessaire que tous les composants fournis soient installés, rondelles dentées incluses.



- → Aucune modification par rapport à ce qui est indiqué n'est autorisée, de même qu'il n'est pas permis d'utiliser des composants différents de ceux qui sont indiqués dans le contenu de l'emballage.
- La barre anti-panique Slash A, en raison de sa fonction elle-même, doit être installée sur le côté poussant du vantail passif et le vantail actif doit également être équipé d'une barre anti-panique Slash.
- Avant de procéder au montage, contrôler que tout correspond bien dans le contenu de l'emballage.
- On n'admet pas de configurations d'installation différentes de celles qui sont prévues dans le schéma figurant à la page 2/4.

INSTALLATION

- Pour faciliter les opérations, il est conseillé de mettre le vantail passif, (semifixe) à plat sur deux chevalets (opération non obligatoire).
- Démonter d'abord tous les composants de poignées ou barres qui sont éventuellement présents.
- Démonter la serrure (20) présente en dévissant les deux vis (23) frontales, dans le cas de portes coupe-feu, détacher d'abord le joint intumescent (26) collé sur les vis de fixation.
- Enlever le dispositif de type pêne en partie haute (21) présent, en dévissant les deux vis (28) frontales, dans le cas de portes coupe-feu, détacher d'abord le joint intumescent (29) collée sur les vis de fixation. Il faut faire coulisser le dispositif du montant central en traînant également avec lui la tringle de liaison en partie haute (22).
- Appliquer le neuf dispositif de type pêne en partie haute (21) présent dans le KIT, amener la tringle (22) et le dispositif (21) dans la position correcte et revisser le tout avec les deux vis M5x20mm (28).



- Appliquer la nouvelle serrure (20) en faisant attention de centrer la fente de la tringle basse et de la tringle supérieure. L'opération doit se faire avec la plus grande prudence, en faisant attention de ne pas abîmer ou déplacer les éventuels composants présents au sein du logement de la serrure. Attention, le carré de la serrure doit être tourné vers le haut de la porte, réutiliser pour la fixation les deux vis M6x16mm (23). Vérifier que les deux tringles soient accrochées et qu'elles peuvent bouger sans entrave.
- Dans le cas de portes coupe-feu, coller à nouveau le joint intumescent (26 et 29), en utilisant si nécessaire de la silicone commune et installer correctement le vantail sur le dormant.
- Si elle n'est pas déjà installée, appliquer la gâche de sol (25), en la fixant avec les vis et les chevilles correspondantes, selon la notice de pose de la porte.
- Procéder ensuite au montage de la barre et en cas d'absence du trou pour le passage de la tige carrée (12), percer la tôle du vantail, du côté poussant de la porte, avec un foret Ø20mm, en respectant la position indiquée dans la figure (30)
- Réaliser les trous (31) avec un foret Ø3mm, à l'aide du gabarit fourni placé bien nivelé. Si la tôle est déjà percé, percer de toute façon le renfort interne.



- Insérer la tige carrée (12) sur la came (10) du mécanisme de manœuvre (1) de telle manière qu'il soit en saillie de 38mm, en le fixant dans cette position avec la clé hexagonale S2 (11).
- Rapprocher le mécanisme de manœuvre (1) de la barre du côté serrure (côté poussant de la porte), avec la levée de la came (10) tournée vers le bas. Centrer correctement le trou carré de la serrure (20) et fixer le mécanisme avec les vis auto-taraudeuses Ø4,8x16mm (14) et les rondelles dentées correspondantes (15).
- Fixer le mécanisme (2a ou 2b) de la barre du côté charnières, avec les vis autotaraudeuses Ø4,8x16mm (14), et les rondelles dentées (15).
- Prendre la mesure "L" correcte pour couper la barre en aluminium (8) et éliminer les éventuelles bavures. Introduire la glissière (5) au centre de la barre.
- Démonter le mécanisme (2a ou 2b) de manière à pouvoir enfiler la barre de manœuvre (8) sur le mécanisme côté serrure (1); insérer ensuite également le tube de connexion (6) jusqu'à traverser le petit bloc (6a).
- Enfiler les carters en plastique sur la barre de manœuvre, d'abord celui qui porte l'étiquette (3) puis l'autre qui n'en a pas (4a ou 4b). Joindre le mécanisme côté charnières (2a ou 2b) avec la barre, en insérant en outre le tube de connexion (6), puis fixer de nouveau le mécanisme à la porte.
- Fixer provisoirement le tube de connexion (6) avec les deux vis sans tête (6c) du mécanisme côté charnières (2a ou 2b), sans cependant le faire dépasser du petit bloc, en utilisant la clé hexagonale S3 (9) pour cette opération.
- En maintenant la barre de manœuvre (8) tirée, fixer sans forcer les deux vis sans tête (6b) qui bloquent le tube de connexion au mécanisme côté serrure (1). Pousser l'extrémité de la barre du côté charnières, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (21), ainsi que de la tringle basse (24). Si c'est le cas, visser à fond les quatre vis sans tête (6b et 6c), jusqu'à ce qu'ils ne saillent pas du petit bloc. Dans le cas contraire, desserrer les vis sans tête et recommencer l'opération, en vérifiant que le tube de connexion soit bien en tension. Couper l'extrémité du tube de connexion qui saille.
- Enfiler les protections (7) dans les guides prévus à cet effet des deux mécanismes (une seulement, du côté serrure, en cas de version AR).
- Appliquer les carters (3 et 4a ou 4b) en les faisant descendre sur les mécanismes correspondants, en vérifiant que les protections (7) demeurent correctement intro-

- duites dans leur logement. Appuyer un peu la barre de manœuvre et accrocher les carters en faisant déclencher le côté large et ensuite le côté étroit.
- Au cas où ils ne seraient pas présents, créer les deux trous (33) avec un foret Ø4,2mm à 11mm du bord supérieur du montant central et espacés entre eux de 40mm, le premier trou doit être fait à 5mm du bord latéral, comme prévu dans le schéma.
- Appliquer le bras accompagnateur (19) comme représenté sur le schéma, en le fixant avec les deux vis autotaraudeuses Ø5,5x13mm (18) et les rondelles (16 et 17).
- Régler l'entretoise en caoutchouc (27) de manière qu'elle s'appuie correctement sur
- Régler la position du petit bras accompagnateur, de telle manière qu'en agissant sur le barre du vantail passif, le vantail actif soit poussé de façon à garantir la séquence de fermeture correcte des deux vantaux (vantail actif bloqué en position d'attente par le régulateur de fermeture).



- Actionner la barre Slash A en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (21), ainsi que de la tringle basse (24). Exécuter les vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée. Dans le cas de portes coupe-feu, contrôler que la séquence d'auto-fermeture des deux vantaux se fasse correctement.
- Appliquer sur le côté interne de la porte, immédiatement au-dessus de la poignée, le pictogramme (34) formé de la flèche verte.



Pour finir, mesurer avec un dynamomètre la force à appliquer sur la barre de manœuvre de la barre Slash A afin de libérer le vantail passif du pêne de la serrure et du verrouillage en partie haute et basse. Marquer les forces ainsi relevées dans le présent document.

UTILISATION

- Vérifier que le vantail s'ouvre toujours aisément.
- Éviter tout effort ou intervention inutile sur la barre anti-panique.
- Protéger la barre contre les agents atmosphériques externes.
- Éviter toute entrave qui pourrait empêcher la course de la barre.
- Ne pas peindre la serrure antipanique du vantail passif, ni les dispositifs de type pêne en partie haute, ni l'embout de la tringle basse et sa guide.
- Utiliser correctement la barre, en ne la tirant pas dans le sens contraire.



Procéder immédiatement au remplacement des éléments endommagés ou fonctionnant mal.

ENTRETIEN

Dans le but de garantir une utilisation conforme à la norme, il est nécessaire de procéder aux contrôles d'entretien ordinaire suivants, à des intervalles ne dépassant pas

- Vérifier que tous les composants montés correspondent à ceux qui figurent dans les présentes instructions et qu'ils n'aient pas été ajoutés à la porte des dispositifs de blocage pas prévus de l'installation originaire.
- Contrôler et actionner la barre antipanique, afin de vérifier que tous les composants se trouvent dans des conditions de fonctionnement satisfaisantes.
- En ayant recours à un dynamomètre, vérifier que les forces d'ouverture n'ont pas été modifiées de manière sensible par rapport aux forces ayant été réglées au moment de l'installation originaire.

Contrôler que toutes les vis soient bien serrées et bien fixer celles qui seraient éventuellement desserrées.

- Actionner la barre anti-panique en la poussant à fond et en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne de la serrure et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (21), ainsi que de la tringle basse (24). Exécuter les vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée.
- Contrôler qu'une fois la barre relâchée, se produise le recul complet du contre pêne, de même qu'à la sortie complète du dispositif de type pêne en partie haute et, en fermant le vantail, de la tringle basse.
- Dans le cas de portes coupe-feu, ouvrir les deux vantaux en agissant sur la barre du vantail passif, de manière à contrôler la séquence de fermeture correcte des deux vantaux.
- Contrôler que la barre de manœuvre n'a pas été déformée et, si c'est le cas, la remplacer.

- Vérifier que la gâche supérieure et celle du sol ne sont pas obstruées; si c'est le cas, éliminer ce qui les bouche.

- Le produit n'exige aucun entretien particulier: il est cependant conseillé de lubrifier à intervalles périodiques, avec une graisse en spray, le dispositif de type pêne en partie haute, la guide de la tringle basse, les mécanismes internes de la serrure et de la barre, pour cette dernière en agissant par la fente du carter.
- Pour procéder aux opérations de nettoyage normales, il faut utiliser des produits détergents non agressifs.



D'éventuelles opérations de réparation doivent être réalisées par un personnel qualifié, en utilisant des pièces détachées originales NINZ.



Le titulaire de l'activité est tenu de conserver la déclaration de correcte installation, de procéder à l'entretien correct de la barre en respectant toutes les indications d'entretien fournies par le producteur, d'annoter toutes les opérations d'entretien et de contrôle sur le registre et de conserver le présent document.

3/4 A115-F

					DI	RET	TIVA	89/	106/0	EE					CE	
ICIM	(CEI	RT	IFI(CO 106/0			DR	MI	TY	0425	
Questo certificato è ri ed attesta la conformi This certificate has b certifies the conf	tà del prodotti een issued in c	o di se	guito i	identifi vhat pr	icato escrib	agli A	rt.1, A the Ar	rt.2 ed t.6 par	allega 2 letter	ato A	A del of the	DPR 2	21 april 21/04/1	le 1993, n°246 (I	Direttiva 89/106/CEE ctive 89/106/EC) and	
ATTESTATO N	•		1308 - CPD - 2007									CERTIFICATE N				
Organismo noti	ficato														Notified Bod	
ICIM S.p.A. – Piaz	za Don Map	oelli, 7	5 – 2	0099	Sest	o Sa	n Gio	vann	i (MI)	ITA	LY			Identification number: 0425		
Dati Fabbricant	•	1													Manufacture	
Sede legale		NINZ	. S.p.	A. Co	rso ·	Trent	0. 2/	38	061 A	LA	(TN) ITA	LY	Head office		
Unità operativa			- 10-				.,					_			Operative unit	
D-4:		1													Produc	
Dati prodotto Tipologia	DISPOSI	ITIVI A	ANTII	PANIC	O P	ER L	ISCIT	E DI	SICU	REZ	ZZA	AZIO	NATI	MEDIANTE	Туре	
ripologia					UNA	A BA	RRA	ORIZ	ZONT	AL			1		.,,,-	
Denominazione	Dispositivo anti	PANIC EXIT D ispositivo antipanico Modelli "SLASH", "SLASH AR",								r, "SL	ASH AI	U AR*,	"SLASH INOX",	Denomination		
	Serrature antipa	"SLASH INOX AR". art. AP16/18, SCA 1 3201001.019/020, MAC 1 3201001.041/042,							3201001 018	-						
		485-65-0.							020100110101							
	Controserrature	nico	art. AP020P, AP020U, 3201001.6, 43190-95.								_					
	Dispositivo sup Riscontro asta	ta		art. 3105080, 3105024, 3305003. art. 2401036, 2401046, 2401044, 2401002.												
	Boccola pavime			art. 2401036, 2401046, 2401044, 2401002. art. 2401001, 2401007, 3105091, 2401020, 4419008.						+		-				
	Deviatori Deviatori	art. 4201010.						J.								
	Aste verticali			art. 3305015, 3305016, 3305002, 3305013, 990837.							1		-			
	Riscontro serratura		art. 2401006, 2401005, 2401015, 2401014, 2401006, 2401035, 3						1035, 3	412001.	-					
	Comandi esterni		art. BM, BSP, BS, BMC, BC, B, A, BM inox, BM alu, BSP inox, B						inox, BS	SP alu.						
Sistema di attestazione della conformità				1								Attestation of conformity				
Norma di riferime	nto			EN1125:2008								7	Standard			
Classificazione			3	7	7	В	1	3	2	1	2	В	A		Classification	
Eventuali esten	sioni					Nes	suna	/ No	ne				/		Extension	
Eventuali condizioni di subordine della Certificazione CE			Nessuna / None						Possible conditions subordination of the C Certification							
Il presente attestato														evono essere ap e to be approved		
The present is:	Data di emissione Emissione com First issue Current issu															

Composants certifiés pour KIT SLASH A

Dispositif antipanique: série "SLASH"

Serrure antipanique

pour vantail semi fixe: art. AP 020P Dispositif de type pêne: art. 3105080 Gâche pour dispositif: art. 2401046 Gâche de sol: art. 2401001

Tringles verticales: art. 3305015, 3305016

Commandes extérieures: art. A

PIECES DETACHEES (voir dessin éclaté à la page 2/4)

	`	1 0 /
position	code	description
1, 2a, 3, 4a, 5, 7, 34	3102002.001	Slash base - plastique noir
1, 2b, 3, 4b, 5, 7, 34	3102003.001	Slash base réduit (AR) - pour mesure
		vantail ≤ 500mm - plastique noir
1, 2a	3105119.001	Ensemble mécanisme Slash
1, 2b	3105120.001	Ensemble mécanisme Slash réduit
3, 4a	3105171.001	Boîte carter Slash
3, 4b	3105172.001	Boîte carter Slash réduit (AR)
5, 7	3105130.001	Boîte 2 protection + 1 glissière pour
		tube de connexion Slash
6, 8	4204010	Boîte barre ALU anodisé ou laqué +
		tube de connexion interne (L1150mm)
6, 8	4204012	Boîte barre ALU anodisé ou laqué +
		tube connex. pour Slash réd. (L250mm)
9, 11, 12, 14, 15, 25	4211102.041	Boîte A Slash Proget
20	3201001.024	Serrure antipanique pour vantail semi
		fixe AP020P Proget et Univer coupe-feu
21	3105080.001	Dispositif de type pêne en partie haute
		+ vis pour vantail semi-fixe Proget
22	3305015.001	Tringle haute Proget, Univer et Rever
		(indiquer l'hauteur de tableau FMH)
24	3305016.001	Tringle basse Proget
32	2401046.001	Gâche métallique à rouleau Proget
16, 17, 18, 19, 27	3305001.001	Bras accompagnateur avec rondelle
		et vis



EN CAS DE REMPLACEMENT, ON DOIT UTILISER DES PIÈCES DÉTACHÉES ORIGINALES NINZ FAISANT PARTIE DE L'ENSEMBLE DU SYSTÈME CERTIFIÉ!

DEMONTAGE CORRECT

En cas de remplacement complet de la barre ou même d'un seul élément de celle-ci, on doit suivre de manière générale les mêmes indications que pour l'installation en inversant la séquence des opérations. Pour remplacer les tringleries et/ou le dispositif en partie haute, il est nécessaire de démonter d'abord la serrure. Pour remplacer la serrure, il faut démonter toutes les parties de la barre dans la zone serrure. La serrure (20) se démonte en dévissant les deux vis frontales, dans le cas de portes coupe-feu, après avoir détaché d'abord le joint intumescent collée au-dessus des vis de fixation.



Cette opération doit se faire avec la plus grande prudence, en faisant attention de ne pas abîmer ou déplacer les éventuels composants présents au sein du logement de la serrure et en raccrochant soigneusement les tringleries!

	ment of this grows.							
REGISTRE ENT								
date	description intervention	force d'ouverture vérifiée	opérateur					

••••••								

Les présentes instructions doivent être remises au titulaire de l'activité, qui les conservera pour annoter les opérations d'entretien effectuées sur la barre anti-panique.

A115-F 4/4